

SKI DE RANDONNÉE AU MONT FUJI SAN

Moins connu pour ses reliefs le Japon est pourtant une île extrêmement montagneuse où les volcans sont nombreux et permettent de fabuleuses descentes dans une neige poudreuse incomparable

 Région	Ascensions Mythiques
 Activité	Ski Ski trip
 Durée	12 jours
 Groupe	6 à 8 personnes
 Code	SRJAP
 Prix	A partir de 4 995 €
 Niveau	3/5
 Confort	3/5
 Langue(s)	anglais

PROGRAMME

📍 Jour 1 **Paris - Tokyo - Hakuba**

Vol depuis Paris avec arrivée à Tokyo où nous récupérons le minibus pour rejoindre la région d'Hakuba (environ 4h), à proximité de Nagano, au Nord-Ouest de Tokyo.

Installation au cottage et briefing de présentation du séjour avec vérification du matériel.

Hébergement : Hakuba Powder Cottage

📍 Jour 2 **Volcan Goryu Sanso (2490m)**

Pour ce premier jour nous partons faire un sommet de mise en jambe à proximité du cottage. Le volcan Goryu Sanso et ses 2490m sont tout à fait adaptés pour découvrir la formidable neige japonaise.

Dénivelé+ : entre 800 et 1000 | Dénivelé- : entre 800 et 1000 | Hébergement : Hakuba Powder Cottage

📍 Jour 3 **Mont Shirouma (2932m)**

Grande journée de ski sur le Mont Shirouma, l'un des rares au Japon qui soit recouvert de névés ! Situé dans le parc national de Chubu-Sangaku, il fait partie des 100 montagnes célèbres du Japon et il est l'un des plus prisés des randonneurs.

Dénivelé+ : environ 1400 | Dénivelé- : environ 1400 | Hébergement : Hakuba Powder Cottage

📍 Jour 4 **Mont Tsurugi Dake (2996m)**

Nous quittons la région nord de Hakuba et partons en direction de Shinano Omachi pour rejoindre la 'Transport Alpine route' ou 'Tateyama Kurobe Alpen Route' qui traverse les Alpes japonaises. Cette route est ouverte uniquement entre mars et novembre lorsque l'enneigement le permet. A partir de Shinano-Omachi c'est par différents moyens de transport que nous rejoindrons, à 2450m, à la station Murodo (la plus haute du pays) où se trouve le refuge Murodo Sanso, le plus ancien refuge du Japon. Bus, trolley et funiculaires seront empreintés pour arriver à Murodo, en 2h depuis Shinano Omachi.

L'après-midi sera le moment idéal pour faire une sortie dans les alentours : le Tsurugi Dake et ses 2996m nous permettront d'apprécier ce nouveau secteur. Temps de déplacement : environ 2h30 à 3h en tout.

Dénivelé+ : environ 600 | Dénivelé- : environ 650 | Altitude Max : environ 650m | Hébergement : Refuge Murodo Sanso

📍 Jour 5 **Mont Tate Yama (3015m)**

Aujourd'hui nous allons faire l'ascension de l'une des 3 montagnes sacrées du Japon (avec le Mont Fuji et le Mont Haku) : le mont Tate ou Tate-Yama à 3015m.

Depuis le refuge le spectacle nocturne du ciel étoilé et le lever de soleil sont tout à fait exceptionnels : ce sublime paysage sera encore une bonne raison d'avoir choisi ce voyage au Japon !

Dénivelé+ : Environ 1200 | Dénivelé- : Environ 1200 | Hébergement : Refuge Murodo Sando

📍 Jour 6 **Transfert à Norikura**

Tateyama est l'un des endroits au monde qui connaît les plus fortes chutes de neige au monde : jusqu'à 20m certaines années.

C'est pourquoi en partant du refuge le bus empreintera la route creusée dans la neige : le célèbre 'Yuki no Ōtani'. Trolleys et bus nous permettront de revenir jusqu'à Shinano Omachi : cela nous laissera le temps d'admirer les 3 premiers glaciers reconnus au niveau national, mais aussi le grand barrage et le lac de Kurobe.

Puis en minibus nous rejoindrons la ville de Nurika : station thermale au pied du Mont Norikuradake (3026m).

Hébergement : Lodge

📍 Jour 7 **Massif du Norikura**

Plusieurs sommets sont possibles depuis la station suivant la forme du groupe et les envies.

Dénivelé+ : entre 1000 et 1200 | Dénivelé- : environ 1000 et 1200 | Hébergement : Lodge

📍 Jour 8 **Mont Norikura 3026m**

Le mont Norikuradake (3026m) est l'un des dix plus hauts sommets japonais mais aussi l'un des plus jeunes volcans. Norikura Kogen Ski Resort est l'une des stations d'hiver les plus connues, et l'on peut y skier parfois jusqu'en août.

Dénivelé+ : environ 1400 | Dénivelé- : environ 1400 | Hébergement : Lodge

📍 Jour 9 **Yamanakako**

Matinée de transfert pour rejoindre la ville de Yamanakako. Elle est connue pour son lac, le Yamanaka, qui est le plus grand de la région des 5 lacs, au pied du Mont Fuji. La vue sur le Mont Fuji y est magnifique notamment depuis sa rive nord.

A proximité vous trouvez aussi le 'Teddy Bear World Museum', assez original s'il en est, mais aussi le Nagaike Park à visiter pour ceux qui le souhaitent.

Hébergement : Zero Project Guest House

📍 Jour 10 **Mont Fuji 3776m**

Avec ses 3776m le Mont Fuji est le point culminant du Japon, dont la dernière éruption date de 1707m. Sa forme caractéristique en fait un symbole religieux traditionnel et une destination extrêmement populaire. Le 22 juin 2013, il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO sous le titre 'Fujisan, lieu sacré et source d'inspiration artistique'. Du fait de l'existence de différentes méthodes de transcription du japonais, le mont Fuji possède différents noms, dont certains sont erronés. Ainsi, en japonais, le mont Fuji se prononce Fujisan mais, en raison d'une erreur de lecture du kanji, il arrive que les Occidentaux l'appellent 'Fujiyama' : parler de 'mont Fujiyama' est une faute, yama signifiant déjà 'montagne'.

Dénivelé+ : environ 1500 | Dénivelé- : environ 1500 | Hébergement : Zero Project Guest House

📍 Jour 11 **Mont Fuji**

Journée de sécurité en cas de mauvais temps, afin d'avoir une deuxième possibilité de faire l'ascension du Mont Fuji.

Hébergement : Zero Project guest House

📍 Jour 12 **Tokyo - Paris**

Nous partons rejoindre Tokyo (environ 1h30) puis vol pour Paris.

Ce programme peut être modifié sur décision du guide si les conditions en montagne, la météo ou la condition physique des participants le nécessitent.

Pour des raisons de sécurité et pour garantir un niveau homogène correspondant à celui annoncé, l'encadrement et l'organisation se réservent le droit d'interrompre votre participation si votre niveau technique et/ou votre forme physique ne correspondent pas à ceux requis.

En aucun cas cette interruption ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un versement d'indemnités.

DATES & PRIX

Départs internationaux :

Pas de départ pour l'instant

Code voyage: SRJAP

Le prix comprend

- Un acompte de 30% vous sera demandé au moment de l'inscription, le solde du séjour devant être versé ensuite à 30 jours du départ maximum.
- l'organisation technique du voyage
- les billets d'avion A/R France/Japon
- les déplacements sur place en minibus privé
- l'encadrement par un guide de haute montagne français
- l'hébergement en pension complète pour tout le séjour

Le prix ne comprend pas

- toutes les boissons y compris celles des repas,
- les frais à caractère personnel,
- le matériel personnel et technique
- l'assurance : bagages, recherche et secours par hélicoptère sur le territoire japonais, médicalisation, hospitalisation, rapatriement.
- Les frais d'inscription de 18€

et tout ce qui n'est pas prévu sous la rubrique 'le prix comprend'

Remarques

A payer sur place

- Toutes les boissons y compris celles des repas,
- Les frais à caractère personnel

Conditions de paiement et d'annulation

Inscription

L'inscription à l'une de nos activités ou voyage implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 35% du montant total du voyage et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dans les plus brefs délais.

Pour toute inscription effectuée à moins de 6 mois de la date de départ, votre inscription ne sera validée qu'après la confirmation de la disponibilité auprès des refuges.

Facturation

Le solde doit nous parvenir au moins 35 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Montagne Expédition se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

Vous recevrez votre facture le jour de votre départ.

Annulation

Annulation de votre part:

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception, et

c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation.

Si vous annulez votre voyage, pour quelque raison que ce soit, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si votre annulation a lieu :

- Plus de 31 jours avant le départ: 30% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 30 à 21 jours : 40 % du montant total du voyage (hors assurance).
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total du dossier (hors assurance).
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total du dossier (hors assurance).

Cas particuliers, quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat : ces frais s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation (réservations de certains refuges par exemple)
- Frais d'assurance et d'inscription : quelque soit l'assurance souscrite, le montant de l'assurance et les frais d'inscription sont dus et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Si vous avez souscrit une assurance multirisques, les sommes retenues vous seront remboursées par l'assurance dans certains cas (notamment maladie, accident, décès, etc.).
L'assurance multirisque entre en vigueur dès le jour de votre inscription et de l'achat de votre assurance.

Annulation de notre part:

Montagne Expédition peut être amené à annuler sans frais un départ:

- faute de l'atteinte du nombre minimum de participants pour garantir le départ.
- en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables liées aux conditions de la montagne et notamment pour des raisons liées au maintien de la sécurité des clients,

Dans ce dernier cas, Montagne Expédition proposera des solutions de remplacement. Dans le cas aucune solution de remplacement n'est possible, Montagne Expédition remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Vous serez informé de l'annulation dans les meilleurs délais et au plus tard :

- 30 jours avant la date prévue pour un voyage liberté ou exclusif ;
- 20 jours avant la date de départ pour les voyages devant réunir un nombre minimum de participants et dont la durée dépasse 6 jours;
- 7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée ne dépasse pas 2 jours.

En cas d'annulation totale ou partielle du séjour par Montagne Expédition imposée par des éléments mettant en cause la sécurité des clients (mauvaises conditions météo en montagne entre autre), Montagne Expédition remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Pour des raisons de sécurité et pour garantir un niveau homogène correspondant à celui annoncé, l'encadrement et l'organisation se réservent le droit d'interrompre votre participation si votre niveau technique et ou votre forme physique ne correspondent pas à ceux requis. En aucun cas cette interruption ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un versement d'indemnités.

Modification du contrat

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Montagne Expédition ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit.

Montagne Expédition pourrait modifier des éléments au contrat de voyage si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient (conditions météo ou autres éléments) et qui remettraient en cause la sécurité des participants, l'accessibilité des zones de pratique ou liés à une injonction d'une autorité administrative.

Lorsque Montagne Expédition modifie le programme (heure de rdv, durée, lieu, ascension...) du séjour pour les raisons citées ci dessus, les clients sont tenus d'accepter la modification de programme proposée. Montagne Expédition remboursera au client les éventuelles prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Dans le cas où le client refuserait les prestations de remplacement, le refus du client pourra être assimilé à une annulation à l'initiative du client.

Il est précisé qu'il ne sera pas toujours possible de proposer des prestations équivalentes au regard de la spécificité et du caractère unique de certains séjours.

Par exemple, sur un séjour intégrant une tentative d'ascension du Mont Blanc, en cas d'impossibilité de monter au Mont Blanc pour les raisons citées ci dessus, nous vous proposerons si possible une ascension alternative dans les massifs alentours (Mont Rose, Grand Paradis...) , que vous êtes tenu d'accepter.

Prix et révision des prix

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage.

Si le nombre de participants est inférieur au minimum requis pour garantir le départ, un supplément petit groupe peut être proposé pour garantir le départ. Vous pourrez refuser ce supplément petit groupe et annuler sans frais le cas échéant.

Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix.

Cession du contrat

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer Atalante de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard sept jours avant le début du voyage. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués par votre conseiller. Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession.

Assurance

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Montagne Expédition. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page: <https://montagne-expedition.com/fr/assurance>

Dans le cas où vous ne souscrivez pas à l'une de nos assurances, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

Encadrement

Notre stage est encadré par un guide de haute montagne qui vous apportera les éléments techniques nécessaires au bon déroulement du séjour. Le guide pourra être amené à modifier le programme pour assurer la sécurité en fonction des conditions météorologiques, de la montagne, ou la condition des participants.

Alimentation

Repas

La gastronomie japonaise est riche en saveurs et textures. La part belle est donnée aux ingrédients frais et régionaux : poissons ou crustacés crus, salade d'algues, riz au natto et gâteaux à la pâte d'haricots rouges, parmi les quelques particularités culinaires à savourer sur place.

Les petit-déjeuners sont salés, il vaut mieux s'y préparer.

Boissons

Vous pouvez sans aucun risque boire de l'eau courante partout au Japon. Vous trouverez de l'eau minérale dans les hôtels, les grands magasins, les épiceries et les supermarchés, ainsi que dans les restaurants de premier ordre.

Les boissons ne sont pas comprises durant le séjour.

Hébergement

Nous serons hébergés en auberge ainsi que 2 nuits en refuge. Les chambres seront partagées et les sanitaires communs.

Déplacement et portage

Les sorties se feront à la journée en sac léger, il faudra juste prévoir ses affaires pour 3 jours lors des nuits au refuge Murodo Sanso.

Équipement indispensable

Skis

- 1 paire de skis de randonnées légers avec leurs fixations adaptées ainsi qu'un frein ou des lanières de sécurité, et fartés.
- 1 paire de chaussures de ski de randonnée à semelles VIBRAM
- 1 paire de peaux de phoques autocollantes adaptées aux skis (prendre 1 peau supplémentaire)
- Couteaux adaptés aux fixations
- Bâtons à rondelle large

Autres

- Matériels de sécurité : DVA, pelle, sonde
- Baudrier
- Crampons
- Piolet
- Couverture de survie
- 1 lampe frontale avec piles et ampoule de rechange
- Couteau de poche
- Thermos et gourde

Matériel

Tête

- Bonnet windstopper
- Chapeau ou casquette
- Foulard et/ou tour du cou 'buff'
- Crème solaire (indice très haute protection) et stick labial + après-solaire
- Lunettes de glacier catégorie 4 + masque de ski pour mauvais temps Haut du corps
- 2 sous-vêtements techniques respirant à manches longues type Carline (pas de coton qui sèche trop lentement)

- 1 sous-pull technique et respirant
- 1 veste polaire épaisse
- 1 veste ou gilet en duvet
- 1 veste coupe-vent et imperméable type Goretex
- 1 paire de moufles windstopper
- 1 paire de gants type ski de fond
- 1 paire de sous-gants en soie

Bas du corps

- 1 collant technique respirant type 'Carline'
- 1 pantalon de montagne confortable
- 1 pantalon coupe-vent et imperméable type Goretex
- Paires de chaussettes : fines et épaisses

Autres

- 1 tenue pour la nuit
- 1 tenue confortable pour el voyage
- 1 drap-sac
- 1 trousse de toilette
- Biafine
- Papier hygiénique + briquet
- 1 ou 2 sac plastique de 100L et un sursac pour protéger les affaires et le sac à dos
- 1 pochette étanche dans laquelle vous mettrez vos papiers d'identité, votre téléphone, votre argent et votre contrat d'assurance/assistance avec tous les numéros de téléphone d'urgence

Bagages

- Un sac à dos d'alpinisme confortable de 35/40 litres avec attaches pour skis.
- Valise ou sac de voyage pour votre confort personnel
- Housse à ski résistante

Pharmacie

Prévoyez avec votre médecin votre pharmacie personnelle:

- médicaments habituels
- aspirine,
- double-peau
- élastoplast
- pansements
- désinfectant local
- anti-inflammatoire
- antispasmodique
- anti-diarrhéique
- anti-vomitif
- antiseptique intestinal
- collyre
- somnifère léger
- boules Quiès

Liste non-hexaustive.

Passeport

Les ressortissants étrangers qui entrent sur le territoire japonais sont soumis à la prise de données biométriques. A cet effet, ils doivent, au moment des formalités d'immigration, se prêter à la prise d'empreintes digitales et à un portrait photographique (de face seulement) avant d'être interrogés par l'officier d'immigration. Cette procédure s'applique à tous les ressortissants étrangers. La présentation d'un passeport en cours de validité est obligatoire pour être admis sur le territoire. Les informations

mentionnées ne sont qu'indicatives pour les ressortissants français. Elles peuvent être sujettes à modification sans préavis de la part des autorités concernées. Il est donc prudent de les vérifier auprès des consulats dans le mois précédent votre départ.

Visa

NON (le visa n'est obligatoire qu'à partir de 3 mois de séjour)

Vaccins obligatoires

Aucune vaccination n'est obligatoire, sauf pour les personnes arrivant de régions à risques

Climat

Les meilleures périodes sont le printemps (avril-mai) et l'arrière saison (de la fin septembre jusqu'à la mi-novembre). En hiver, la température ne baisse vraiment que pendant les deux premiers mois de l'année. L'archipel n'est pas épargné par les chutes de neige.

En été, la chaleur est pénible en raison du taux élevé d'humidité.

A la saison des pluies, de mi-juin à mi-juillet, les précipitations remontent progressivement des îles méridionales vers le nord, suivies de près par les typhons, dont l'effet se fait sentir jusqu'en octobre.